

Habilitation du Président à déposer un permis de construire auprès de la commission de sécurité.

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Le 21 avril deux-mille-vingt-six à 10h00 au CDG66, 35 bd St Assisclle-Centre Del Món salle de conférence - 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 08 avril 2026 sous la présidence de M. Robert GARRABÉ,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 14

-Nombre de membres votants : 16

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents

Collège des communes affiliées

Titulaires :

M. Robert GARRABÉ, Président

M. CALVET Guy, M. PLA Raymond, M. TAHOCES Antoine, M. PIQUET Philippe, M. PORTEIX Yves, M. VILA Jean, Mme COSTA Marie, Mme GARCIA-VIDAL Madeleine, M. NIFOSI Christian, M. REMEDI Bernard,

Collège des établissements affiliés

M. PUGINIER Jean (*suppléant de M. LOPEZ Jean-Jacques*),

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art23 – LOI 84-53 modifiée)

Mme ROLLAND Martine (*SDIS66*), Mme SADOURNY Marie-Pierre (*CD*),

Absents excusés

Collège des communes affiliées

M. BILLES Jean-Paul, M. CHAMBON Jean-Louis, M. GALAN Bruno, M. PAILLES Roger, M. THIBAUT Jean-Jacques, M. SOLE Jean-Michel, M. GARSAU Jacques, M. OLIVE Robert,

Collège des établissements affiliés

M. ROQUE Jean, M. LOPEZ Jean-Jacques, M. PUIG Louis,

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV – loi 84-53 modifiée)

M. DUSSAUBAT François (*Perpignan*), M. LACAPERRE Rémi (*CD*), M. RALLO François, Mme BACH Marie.

Représentés ayant donné pouvoir

M. OLIVE Robert à M. Robert GARRABÉ

M. BILLES Jean-Paul à M. PORTEIX Yves

Personnalités invitées

M. Clément STOLBOWSKY, Directeur Général des Services du Centre de Gestion 66

M. Nasser AFIF, Directeur Général Adjoint du Centre de Gestion 66

Conseil d'Administration du 21 avril 2026

Le Conseil d'administration,

Vu Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles R143-1 à R143-47

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (*ERP*)

Vu l'arrêté du 22 décembre 1981 portant approbation des dispositions particulières du type M (*Magasins et centres commerciaux*)

Vu l'arrêté du 21 avril 1983 portant approbation des dispositions particulières du type M (*Magasins et centres commerciaux*)

Vu le rapport présenté au Conseil d'administration.

Considérant les décisions arrêtées lors des réunions tenues les 28 mars 2023, 16 mai 2023, 12 juillet 2023 et 2 novembre 2023 avec les organisations syndicales, relatives aux locaux mis à leur disposition,
Considérant l'observation CCH22 contenue dans le rapport de visite de la commission de sécurité du 3 décembre 2025.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

Article 1 :

- **Valider** la demande de régularisation auprès du secrétariat de la commission de sécurité.

Article 2 :

- **Habiliter** le Président à signer les documents et formulaires d'autorisation de travaux nécessaires à la mise en œuvre des recommandations de la commission de sécurité et concernant les ouvertures réalisées dans les locaux destinés aux activités syndicales.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PERPIGNAN, le 21 avril 2026

Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
des Pyrénées-Orientales,

Robert GARRABE



Le Président :

*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG66
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux
mois à compter de sa publication.*

Site internet = 23.04.26

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260421-DE-344-21042026-DE
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026

344_DE 21042026

P3/3